

CSA 47 : 8 -11 février 2021

Ordre du jour provisoire

Temps de parole et participation de haut niveau

La 47^e Session plénière du CSA (CSA 47) offre la possibilité d'un dialogue et d'une interaction significatifs, y compris un espace où les chefs de délégation peuvent présenter oralement leur déclaration officielle lors de la session plénière publique, voire par écrit s'ils le préfèrent. Les délégués sont priés de faire des interventions succinctes (trois minutes ou moins, sauf si elles sont présentées par un ministre ou un chef de délégation de circonscription ou au nom de tout un groupe régional) et pertinentes par rapport au point en discussion. Il n'est pas prévu de longues déclarations formelles, mais les présentations plus longues que le temps imparti peuvent être partagées électroniquement par le Secrétariat du CSA et publiées sur son site web public. Un système similaire aux feux de signalisation sera mis en place pour aider les délégués à gérer le temps qui leur est alloué.

Tous les délégués sont priés d'envoyer leurs déclarations par courriel à cfs@fao.org, au moins 48 heures avant la session, afin qu'elles puissent être communiquées aux interprètes pour l'interprétation dans les six langues officielles de la FAO, et être affichées dans la section "*Déclarations*" de la page web du CSA 47 (dans leur langue d'origine).

Si la délégation d'un État membre comprend une participation de haut niveau, par exemple un ministre, un vice-ministre, un secrétaire d'État (ou équivalent), elle doit en informer le Secrétariat afin que le chef de cette délégation soit considéré comme prioritaire dans la liste des orateurs.

I. Questions organisationnelles

- a) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier (*pour décision*)
- b) Composition du Comité (*pour information*)
- c) Composition du comité de rédaction (*pour décision*)

Documents de référence :

- CSA 47 Ordre du jour provisoire
- CSA 47 Calendrier provisoire
- Guide du CSA 47
- Liste des membres
- Guide pour la préparation du rapport final de la CSA 47

II. Sécurité alimentaire et nutrition : Construire un récit global à l'horizon 2030

- a) Intervention principale (*pour information*) :
- b) Présentation du 15^e rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur «Sécurité alimentaire et nutrition : Construire un récit global à l'horizon 2030 », suivi des déclarations des délégués (*pour information et discussion*)

Documents de référence :

- Rapport du Groupe d'experts de haut niveau intitulé « Sécurité alimentaire et nutrition : Construire un récit global à l'horizon 2030 ».
- Sécurité alimentaire et nutrition : Construire un récit global à l'horizon 2030 - Projet de conclusion

III. [Approbation et adoption des lignes directrices volontaires du CSA sur les Systèmes alimentaires et la nutrition \(DV-FSyN\)](#)

(pour décision)

La version finale des Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition (DV-FSyN), fruit d'un long processus de négociation inclusif et multipartite au sein d'un groupe de travail à composition non limitée, sera présentée pour examen et approbation par le CSA en séance plénière. La session sera introduite par un débat avec modérateur sur le processus de négociation globale, les points marquants des principaux éléments du projet de texte et les possibilités offertes pour faire avancer et accélérer l'adoption et la mise en œuvre des DV-FSyN aux niveaux mondial, régional, national et local, conformément aux objectifs du Sommet des Nations Unies sur le systèmes alimentaires prévu pour 2021, ainsi que d'autres événements et occasions pertinents.

Déclarations d'ouverture par les personnes suivantes, ou leur représentant :

- Le Secrétaire général de l'ONU
- Le Président du CSA
- Le Directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- Le Président du Fonds international de développement agricole (FIDA)
- Le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM)

Documents de référence :

- Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition (DV-FSyN)
- Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition (DV-FSyN) - Projet de décision

IV. [Événement thématique global : Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les crises prolongées](#) *(pour information et discussion)*

La session permettra de faire le point sur l'utilisation et l'application du Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les crises prolongées (CDA-FFA), adopté par le CSA en 2015.

Documents de référence :

- Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les crises prolongées
- Rapport de suivi (synthèse)
- Événement thématique mondial sur le cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire dans les crises prolongées - Projet de conclusion

V. Programme de travail pluriannuel du CSA (PTPA / MyPoW) *(pour décision)*

- a) Mise à jour de la *section évolutive (rolling section)* du document PTPA du CSA pour 2020-2023 *(pour décision)*
- b) Projet de *mandat* pour les Directives volontaires sur l'égalité des droits entre les genres et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition *(pour décision)*

Documents de référence :

- « CFS MYPoW 2020-2023 Rolling Section Rev.1 » - avec projet de décision
- Rapport d'activité annuel du CSA 2019-2020
- Mandat pour la préparation des Directives volontaires du CSA sur l'égalité des droits entre les genres et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition
- Mandat pour la préparation des Directives volontaires du CSA sur l'égalité des droits entre les genres et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition - Projet de décision

VI. Questions diverses

- a) Bureau du CSA et Membres suppléants *(pour décision)*
- b) Organisation en vue de la préparation des 48^e et 49^e sessions plénières du CSA *(pour décision)*
- c) Adoption du Rapport final *(pour décision)*